MATERIEL

L'archer doit acheter le matériel suivant : Carquois, Palette, Protège Bras (25€ auprès du club) et en cours de saison prévoir l'achat d'une palette adaptée à la technique de tir (viseur ou sans viseur).

La 1ère année, le Club met à votre disposition un KIT comprenant :

Une poignée,
Une corde,
6 flèches,
Une stabilisation,
Une paire de branches,
Un viseur,
Un sac de transport,
Un repose arc.

moyennant une somme de 50 €.
Un chèque de caution de 200 € vous sera demandé à l'inscription.

Pour la 2ème année, les archers ne souhaitant pas investir dans leur matériel, le KIT sera mis à disposition pour la somme de 100 € plus un chèque de caution de 200 €

Pour toutes dégradations ou pertes du matériel une participation vous sera demandée.

Flèche	Repose Arc	Arc	Perche	Viseur	Housse
5 €/flèche	20 €	100,00 €	30,00 €	25,00 €	15,00 €

Vous serez responsable de votre KIT que vous amènerez à chaque entraînement.

La Compagnie des Archers du Bassin ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage occasionné lors d'une utilisation hors des sites et des horaires d'entraînement.

Il vous est demandé de restituer l'ensemble en l'état, au plus tard pour la journée de clôture, faute de quoi le chèque de caution sera encaissé.